

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
SECTEUR A - DD28- 02-38-77-33-78

[résultats à afficher en mairie](#)

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE YERMENONVILLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE HOUX
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BAILLEAU ARMENONVILLE
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE GAS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE

Prélèvement	00114558	Commune	YERMENONVILLE
Unité de gestion	0808 COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE	Prélevé le :	mercredi 23 février 2022 à 10h36
Installation	TTP 000679 LE BUTTRA	par :	SS
Point de surveillance	S 0000003664 GRANDE BACHE	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APT		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	11.2	°C				25.00
pH	7.1	unité pH			6.50	9.00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28OHV

Code SISE de l'analyse : 00120504

Référence laboratoire : LSE2202-25855

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0.004	µg/L		0.50		
Dichloroéthane-1.1	<0.50	µg/L				
Dichloroéthane-1.2	<0.50	µg/L		3.00		
Dichloroéthylène-1,1	<0.50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 cis	<0.50	µg/L				
Dichloroéthylène-1.2 total	<0.50	µg/L				
Dichloroéthylène-1,2 trans	<0.50	µg/L				
Dichlorométhane	<5.0	µg/L				
Tétrachloroéthane-1.1.2.2	<0.50	µg/L				
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0.62	µg/L		10.00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	2.72	µg/L		10.00		
Trichloroéthane-1.1.1	<0.50	µg/L				
Trichloroéthane-1,1,2	<0.20	µg/L				
Trichloroéthylène	2.10	µg/L		10.00		
Trichlorofluorométhane	1.60	µg/L				

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromoforme	3.60	µg/L		100.00		
Chlorodibromométhane	3.10	µg/L		100.00		
Chloroforme	<0.5	µg/L		100.00		
Dichloromonobromométhane	0.57	µg/L		100.00		
Trihalométhanes (4 substances)	7.27	µg/L		100.00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00114558)

Le recontrôle montre une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 10 mars 2022

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
la référente de l'unité eaux
potable et de loisirs

signé :

Anne TOURNIER BENEY